
Pour retrouver l'intégralité des résultats de
l'étude prenez contact avec la Fédération
Nationale des Chasseurs

FONDATION
FRANÇOIS
SOMMER 
POUR LA CHASSE ET LA NATURE



Fédération Nationale **des Chasseurs**

Association agréée au titre de la protection de l'environnement
13, rue du Général Leclerc - 92136 Issy les Moulineaux Cedex
Tél. 01 41 09 65 10 - Fax 01 41 09 65 20 - www.chasseurdefrance.com

Agence **MP** - Tél. +33 (0)3 44 86 26 60 - FCS Complègne B 331 944 512 - Crédits photos : www.dgestim.fr - FNC - Fotolia - Shutterstock - iStock - Juillet 2017



APPORTS DE LA CHASSE À LA NATURE ET À LA SOCIÉTÉ

CHIFFRES CLÉS DE L'ÉTUDE BIPE 2



Fédération Nationale **des Chasseurs**



SOMMAIRE

Introduction 4 - 5

Bénéfices et apports de la chasse aux chasseurs 6 - 9

| | |
|--|---|
| Les motivations de la pratique de la chasse | 6 |
| L'acquisition de compétences et de connaissances | 7 |
| L'impact sur le bien-être | 8 |
| La venaison : les motivations de la consommation de gibier | 9 |

Bénéfices et apports de la chasse à la société 10 - 15

| | |
|--|----|
| Les bénéfices sociologiques : vecteurs de cohésion sociale et de partage | 10 |
| Sur le terrain, un brassage sociologique sans précédent | 11 |
| La venaison : le partage au cœur de la découverte de plats conviviaux | 12 |
| L'animation territoriale | 13 |
| La transmission et l'éducation à la nature | 14 |

Bénéfices pour les autres acteurs des écosystèmes 16 - 17

| | |
|--|----|
| Les bénéfices pour les activités économiques | 16 |
| Les apports de la chasse aux activités en milieu naturel | 17 |

Services environnementaux 18 - 19

| | |
|--------------------------------------|----|
| Les apports de la chasse à la nature | 18 |
|--------------------------------------|----|

Les chiffres par écosystème 20 - 21

Un monde sans chasse. À quel prix ? 22 - 23



L'avis de l'expert Jean-Pierre ARNAUDUC, directeur technique de la Fédération Nationale des Chasseurs

Révéler la valeur cachée des milieux naturels

Nos milieux naturels sont détruits, artificialisés, par notre économie. On argue ainsi de leur « mise en valeur économique », comme si sans cela, dans leur état naturel, ils n'avaient pas de valeur pour notre économie. Or, aujourd'hui, de nouvelles politiques affirment le contraire : les milieux naturels ont aussi une valeur pour notre économie, mais elle est largement « cachée » car elle est le plus souvent « hors marché » : se promener dans la nature est en effet gratuit, tout comme y cueillir des mûres par exemple. Ces nouvelles politiques s'emploient donc à révéler cette valeur cachée en évaluant son équivalent économique, sa « valeur économique », et ce par de nouvelles approches de mesure, en particulier celle connue sous le terme de « services écosystémiques ». Ainsi, la protection des milieux naturels et leur conservation, seront plus efficaces car désormais envisagées comme un investissement économique pour notre société, comme une « mise en valeur économique » concurrentielle aux autres mises en valeur classiques se traduisant par la destruction ou artificialisation de ces milieux.

Dans cette approche des services écosystémiques, la chasse est valorisée et prise en compte dans les calculs.

Ainsi, à rebours de l'opinion commune, l'existence et la pratique de la chasse en France confèrent une valeur positive aux milieux naturels et donc aux territoires. Par des méthodes économiques appropriées dans le cadre théorique des « services écosystémiques », cette « valeur » a pu être traduite en termes économiques/monétaires.

Selon l'étude scientifique BIPE 2, qui a réalisé cette évaluation, la chasse confère aux milieux naturels français une valeur économique minimum de 2,9 milliards d'euros annuels, tous écosystèmes confondus, soit 56 € / ha en moyenne.

Alors que BIPE 1 a évalué l'apport économique de l'ensemble de la filière chasse à l'économie marchande du pays (son PIB), BIPE 2 a évalué l'apport économique (marchand et non marchand) des chasseurs (et non de l'ensemble de la filière) aux milieux naturels (et non à l'ensemble de l'économie française).



Le mot de Willy SCHRAEN, président de la Fédération Nationale des Chasseurs

Une étude qui met des chiffres sur une passion

Qu'apporte la chasse à la société et à la nature ? C'est cette question à laquelle nous souhaitons répondre aujourd'hui.

Il est sûr, que nous, chasseurs, pouvons

l'affirmer : « Oui, la chasse est un bienfait pour les plaines, les forêts, les zones humides qui nous entourent mais aussi pour les villes et nos campagnes ». Nous le sentons chaque jour, ici en élaguant des arbres, là en plantant des haies, plus tard en apercevant un chevreuil, une grive, un sanglier, ou encore en prélevant un brocard, un faisan, une perdrix. Cette étude, que vous tenez entre les mains, permet de mettre des chiffres sur une pratique ancestrale... quelques lignes, quelques pages – une centaine pour sa version exhaustive – pour raconter le bonheur, le don de soi, le partage et le plaisir des choses simples. Je reviendrai d'ailleurs sur une idée forte : la chasse confère à la nature une valeur de 2,9 milliards d'euros. Derrière ce calcul scientifique, on y conte les retrouvailles, les heures passées dans la forêt, ces moments donnés à la vie de son village. Autant d'actions qui sont désormais quantifiables, valorisables, explicables et qui n'appelleront pas à contestation. Laissez-moi vous souhaiter, vous qui n'êtes pas forcément chasseurs, une belle découverte, celle d'une passion vécue par 1,2 million de citoyens, qui donnent davantage qu'ils ne prennent, avec cette humilité propre à tous ceux qui s'investissent sans compter...

Bonne lecture.

Willy SCHRAEN

Le chasseur au cœur de la Stratégie Biodiversité pour 2020

L'objectif de l'étude est d'évaluer les relations réciproques entre la nature et les chasseurs, et plus largement entre la nature, les chasseurs, les autres usagers des écosystèmes chassés (promeneurs, exploitants forestiers, agriculteurs, automobilistes ...) et la société dans son ensemble.

LES CHASSEURS, ACTEURS ...

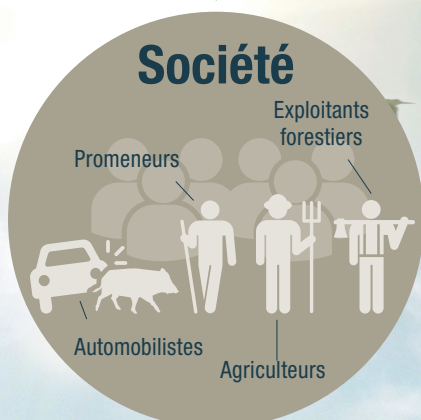
... DE LA PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ

... ET DE LA VIE SOCIALE ET CULTURELLE DES TERRITOIRES EN FRANCE

REPRÉSENTATION DES FLUX DE SERVICES ENGENDRÉS PAR L'ACTIVITÉ CHASSE EN FRANCE

1 Services écosystémiques : les biens et les services écosystémiques sont les avantages sociaux et économiques retirés par l'homme de son utilisation durable des fonctions écologiques des écosystèmes. Pour les chasseurs, il s'agit, entre autres, de la venaison, du bien-être personnel...

2 SERVICES ANTHROPIQUES



2 Services anthropiques de la chasse : les bénéfices (non directement issus des écosystèmes) que retire la société dans son ensemble de l'existence de la chasse et des actions des chasseurs (mixité sociale, éducation l'environnement, animation des villages...).

3 Dépenses d'usage : les dépenses financières du chasseur pour chasser.

Chasseurs

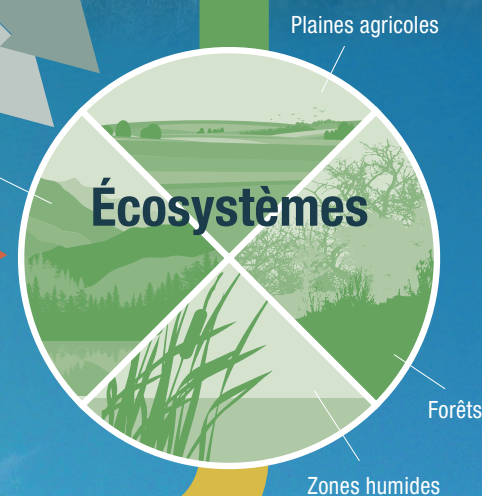
1 SERVICES ÉCOSYSTÉMIQUES

3 DÉPENSES D'USAGE

4 EFFORTS D'USAGE

5 SERVICES ENVIRONNEMENTAUX

6 IMPACTS SUR LES SERVICES ÉCOSYSTÉMIQUES DES AUTRES USAGERS



4 Efforts d'usage : les investissements, notamment en temps, du chasseur sur le territoire pour permettre la pratique de la chasse (construction d'un mirador, d'une hutte, d'une cabane de chasse, d'une palombière...).

5 Services environnementaux : les actions engagées par les chasseurs en faveur des écosystèmes (aménagement des milieux naturels, gestion de la faune sauvage, repeuplement, lutte contre les espèces exotiques envahissantes...).

6 Les services écosystémiques des autres usagers : les bénéfices retirés par les autres usagers des écosystèmes qui sont favorisés ou permis par l'action des chasseurs (entretien des chemins ruraux...), tenant compte des conflits d'usage et autres impacts négatifs.

BÉNÉFICES ET APPORTS DE LA CHASSE AUX CHASSEURS

L'ACQUISITION DE COMPÉTENCES ET DE CONNAISSANCES

LES MOTIVATIONS DE LA PRATIQUE DE LA CHASSE POUR LES CHASSEURS :

POUR
99%
LE RAPPORT
À LA NATURE

- 1 Lien, complicité avec le/les chiens (66%).
- 2 Observation de la nature, contemplation (64%).
- 3 Activité physique de plein-air (63%).
- 4 Lien au territoire, identification au terroir (34%).
- 5 Ne faire qu'un avec la nature (16%).

POUR
82%
LA SOCIABILITÉ

- 1 Convivialité (64%).
- 2 Faire partie d'un groupe, partager des choses ensemble (48%).

POUR
78%
LA PRATIQUE
D'UNE ACTIVITÉ
RÉCRÉATIVE DE
PLEIN-AIR

- 1 Activité physique de plein-air (63%).
- 2 Liberté, évasion des contraintes du quotidien (49%).

POUR
46%
LA RELATION
AVEC LE
GIBIER

- 1 Traque, quête de la proie, compétition, ruse (27%).
- 2 Dégustation de la venaison, du gibier (15%).
- 3 Performance du tir (11%).
- 4 Trophées (2,5%).
- 5 Mise à mort de l'animal (0,5%).

95%

DES CHASSEURS DÉCLARENT AVOIR ACQUIS DES COMPÉTENCES GRÂCE À LA PRATIQUE DE LA CHASSE.

68% D'ENTRE EUX ESTIMENT QUE CES COMPÉTENCES LEUR SONT UTILES AU-DELÀ DE LA SEULE PRATIQUE DE LA CHASSE.

à **55%**
pour leur
vie personnelle
et familiale,
leurs loisirs

à **29%**
pour leur vie
professionnelle
ou associative

Les gains en compétences liés à la chasse participent à l'accomplissement personnel des chasseurs.

Ces gains ont également un intérêt pour le reste de la société : 72% estiment pouvoir les valoriser notamment dans leur vie professionnelle et citoyenne.

Les compétences professionnelles, associatives, citoyennes... développées par les chasseurs constituent les apports des pratiquants à l'ensemble de la société. Ces compétences participent aux services anthropiques de la chasse.

L'IMPACT SUR LE BIEN-ÊTRE

LE CHASSEUR SE SENT EN MEILLEURE SANTÉ QUE LE RESTE DE LA POPULATION FRANÇAISE. CE RESSENTI EST

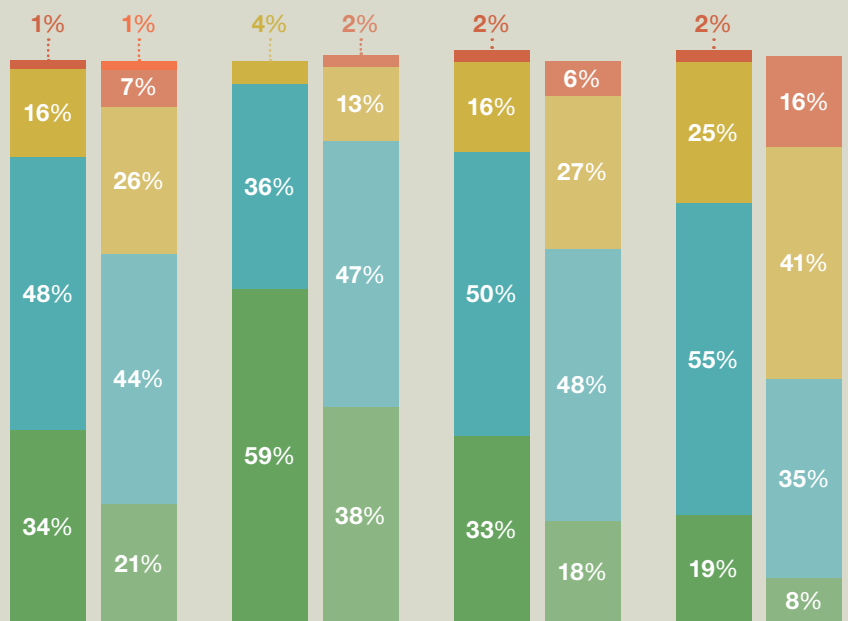
2,5 FOIS SUPÉRIEUR À LA MOYENNE NATIONALE.



COMMENT JUGEZ-VOUS VOTRE ÉTAT DE SANTÉ EN GÉNÉRAL ?

Très bon
 Bon
 Assez bon
 Mauvais
 Très Mauvais

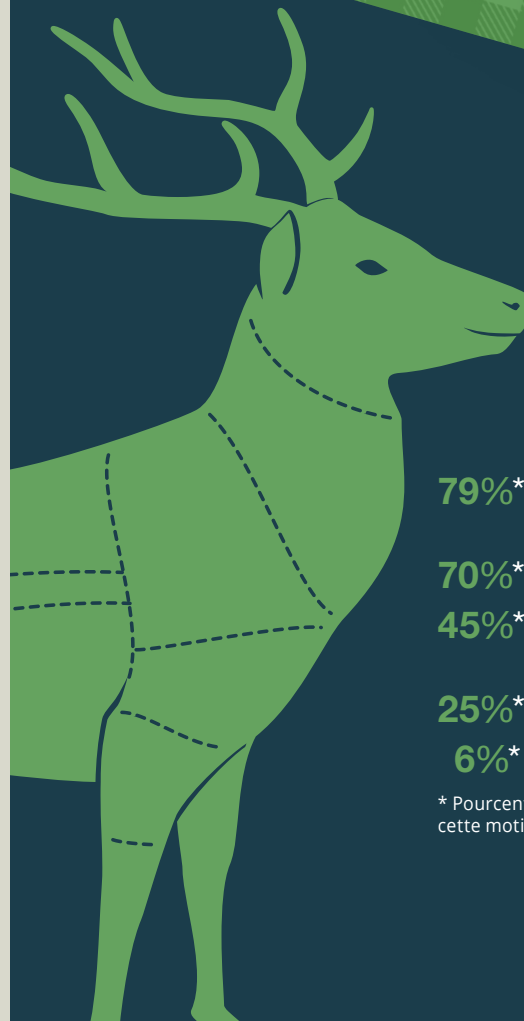
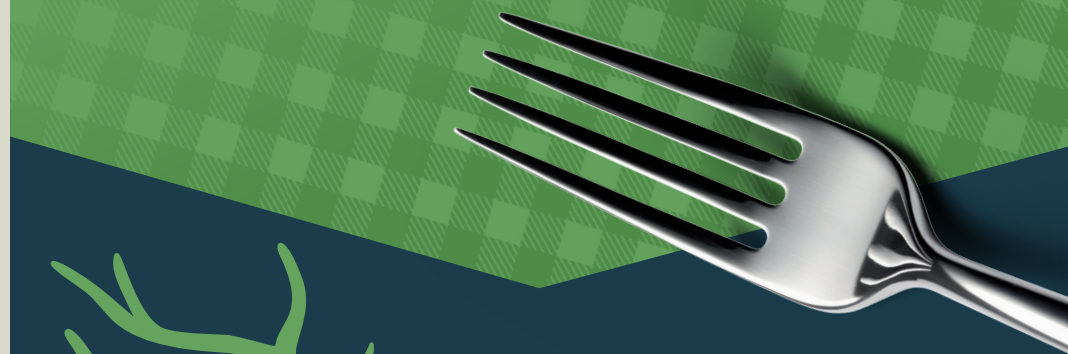
MOINS DE 40 ANS 40-64 ANS PLUS DE 65 ANS



Chasseurs Français Chasseurs Français Chasseurs Français Chasseurs Français

Sources : enquête Irdes ESPS 2012
Enquête BIPE 2

LA VENAISON : LES MOTIVATIONS DE LA CONSOMMATION DE GIBIER



LES PRINCIPALES MOTIVATIONS DE LA CONSOMMATION EN VIANDE DE GIBIER

- 79%*** pour le plaisir de consommer le produit de sa chasse.
- 70%*** gustative (saveur, type de plats ...).
- 45%*** viande naturelle (ni hormone, ni additif...).
- 25%*** viande maigre, peu grasse.
- 6%*** économique, financière.

* Pourcentage du nombre de chasseurs ayant retenu cette motivation en 1^{ère}, 2^{ème} ou 3^{ème} position.

BÉNÉFICES ET APPORTS DE LA CHASSE À LA SOCIÉTÉ

LES BÉNÉFICES SOCIOLOGIQUES : VECTEURS DE COHÉSION SOCIALE ET DE PARTAGE

La chasse est une occasion unique de brassage intergénérationnel et sociologique. Elle apporte sa contribution à l'entretien d'une société ouverte, diversifiée et fluide.

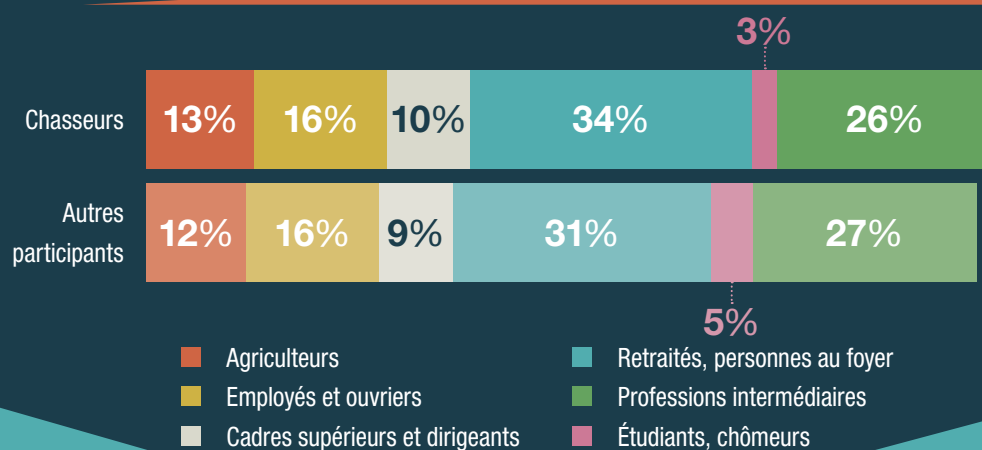
+ de
55%

DES CHASSEURS ET DES PARTICIPANTS À L'ACTION DE CHASSE SONT DES ACTIFS.

La chasse permet des rencontres et des échanges entre trois générations de chasseurs. Les femmes, quant à elles, sont présentes dans 30% des sorties de chasse.

SUR LE TERRAIN, UN BRASSAGE SOCIOLOGIQUE SANS PRÉCÉDENT

La chasse permet de dépasser les clivages sociaux : ruraux, urbains et tous les milieux socio-professionnels se retrouvent au sein des groupes de chasse.



- 70% des groupes de chasse permettent à des individus de 3 à 6 catégories socio-professionnelles de se côtoyer.
- Les urbains et les ruraux ont l'occasion de se côtoyer dans un groupe de chasse sur deux.
- 90% des chasseurs perçoivent cette diversité sociale et la jugent positive.
- 10% des chasseurs n'ont pas d'autre occasion de fréquenter cette diversité sociale.



LA VENAISON : LE PARTAGE AU CŒUR DE LA DÉCOUVERTE DE PLATS CONVIVIAUX

GIBIER DE CHASSE CHASSEURS DE FRANCE® : UNE MARQUE DE « QUALITÉ »



La Fédération Nationale des Chasseurs a créé en 2008 la marque "Gibier de Chasse Chasseurs de France®". Elle permet d'identifier un gibier tué à la chasse en France tout au long de la filière. C'est un gage de qualité pour le consommateur à la recherche d'un produit local et authentique.

44%

DE LA VENAISON RAPPORTÉE AU FOYER PAR LE CHASSEUR EST OFFERTE À L'ENTOURAGE.



LA VIANDE DE GIBIER EST BONNE POUR LA SANTÉ !

La viande de gibier est davantage adaptée aux besoins naturels des humains. Elle est légèrement plus riche en protéine que les autres viandes mais aussi plus riche en sels minéraux tel que le phosphore, le potassium et le fer. C'est une viande qui apporte également davantage de magnésium. Elle ne contient que 1 g de lipides pour 100 g de viande en moyenne, contre 15,5 g pour les autres viandes. Le peu de graisse contenu dans la viande de gibier est, pour une large part, constitué d'acides gras mono ou poly-saturés, favorables au système cardiovasculaire.

30%

EST TRANSFORMÉE AVANT CONSOMMATION.



L'ANIMATION TERRITORIALE

70%

DES STRUCTURES DE CHASSE ORGANISENT DES MANIFESTATIONS DE CONVIVIALITÉ

OUVERTES AU GRAND PUBLIC ET CONTRIBUENT AINSI À L'ANIMATION DES TERRITOIRES RURAUX ET À LA VIE SOCIALE.

1,2

MILLION DE PERSONNES SONT TOUCHÉES AU TRAVERS DE PLUS DE 7 000 ÉVÉNEMENTS FESTIFS ORGANISÉS SUR LES TERRITOIRES PAR LES CHASSEURS.

4%

DES CHASSEURS RÉSIDANT DANS UNE COMMUNE RURALE DE MOINS DE 2 500 HABITANTS ESTIMENT QUE LA SOCIÉTÉ DE CHASSE CONSTITUE LA SEULE ACTIVITÉ ASSOCIATIVE PROPOSÉE.



Depuis octobre 2016, les fédérations départementales des chasseurs se sont vues dotées d'un outil d'éducation à la nature. Créé par la Fédération Nationale des Chasseurs, Ekolien® met à disposition des salariés, du monde scolaire et du grand public, un contenu pédagogique d'une grande richesse. La découverte des animaux et des milieux naturels terrestres de notre pays est disponible sur : www.ekolien.fr

LA TRANSMISSION ET L'ÉDUCATION À LA NATURE

Les fédérations des chasseurs sont toutes des associations agréées au titre de la protection de l'environnement. Dans ce cadre, elles sont très impliquées dans la sensibilisation et la transmission des connaissances auprès des scolaires et du grand public.

LES CHIFFRES POUR L'ANNÉE 2015

1,1 MILLION D'EUROS ONT ÉTÉ CONSACRÉS À DES ACTIONS DE SENSIBILISATION AUPRÈS DES SCOLAIRES ET DU GRAND PUBLIC.

≈ 500 000



PERSONNES SENSIBILISÉES.

2 400

ACTIONS D'ÉDUCATION À LA NATURE.



LES CHASSEURS AU CŒUR DE LA TRANSMISSION VERS LES PUBLICS JEUNES ET LES SCOLAIRES

| Pour l'année 2015 Échelle nationale | Scolaires et publics jeunes | Grand public |
|--|-----------------------------|-------------------|
| Estimation du public touché | 57 300 jeunes | 435 000 personnes |
| Nombre d'actions de formation / sensibilisation organisées par les FDC | 1 400 | 1 000 |
| Budget alloué | 252 800 € | 876 000 € |

BÉNÉFICES POUR LES AUTRES ACTEURS DES ÉCOSYSTÈMES

LES BÉNÉFICES POUR LES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

AGRICULTURE : LES CHASSEURS CONTRIBUENT À
LA LIMITATION DES DÉGÂTS DE GRAND GIBIER.

8,2 MILLIONS D'EUROS DE DÉGÂTS
ÉVITÉS DU FAIT DE L'ENGAGEMENT
DES CHASSEURS.



50*

MILLIONS D'EUROS D'INDEMNISATIONS
DES DÉGÂTS ET PROTECTION AUX
CULTURES PAYÉS PAR LES CHASSEURS
AUX EXPLOITANTS AGRICOLES.

* Moyenne sur les 10 dernières années

11%
dégâts corrélés
à un manque
de chasseurs

20%
dégâts dus à
des contraintes
de chasse
volontaires ou
involontaires

69%
dégâts structurels
indépendant
de la chasse



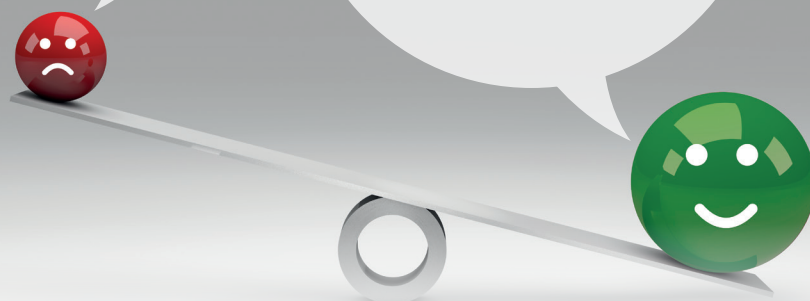
LES APPORTS DE LA CHASSE AUX ACTIVITÉS EN MILIEU NATUREL

NÉGATIFS

Conflits d'usage :
impossibilité d'accéder
à un lieu pour cause de
chasse en cours...

POSITIFS

Actions des chasseurs :
entretien des milieux
et gestion durable
des espèces...

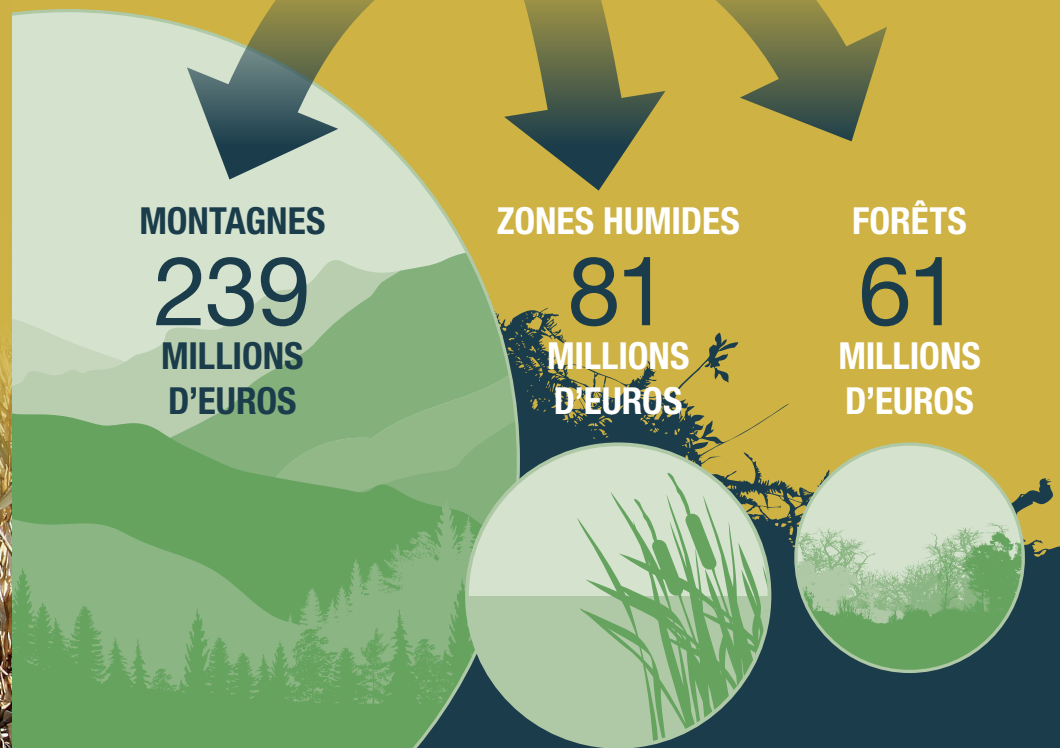


381 MILLIONS D'EUROS DE
PLUS-VALUE APPORTÉS PAR
LES CHASSEURS EN FRANCE.

MONTAGNES
239
MILLIONS
D'EUROS

ZONES HUMIDES
81
MILLIONS
D'EUROS

FORÊTS
61
MILLIONS
D'EUROS



SERVICES ENVIRONNEMENTAUX

LES APPORTS DE LA CHASSE À LA NATURE

AMÉNAGEMENT DES MILIEUX ET GESTION DES POPULATIONS ANIMALES ET VÉGÉTALES.

(360 MILLIONS D'EUROS)

36%

Entretien courant et aménagement des milieux : cultures pour le gibier, plantations, réouverture de milieux, entretien d'étangs...

27%

Autres actions de gestion des espèces : comptages, repeuplements, agrainoirs, nichoirs, affouragement, pierres à sel, préventions des collisions...

13%

Participation à des actions sanitaires : vaccination, collecte de cadavres ou d'échantillons, examen initial de la venaison, collecte de déchets de venaison, régulation et reprises...

12%

Piégeage et destruction des espèces exotiques envahissantes : Ragondin, Rat musqué, Vison d'Amérique, Bernache du Canada, plantes exotiques...

8%

Entretien des chemins (26 millions d'euros - 2 190 ETP*).

4%

Collecte des déchets : opération de nettoyage de la nature, recyclage des douilles (15 millions d'euros - 1 420 ETP*).

AU TOTAL, LES CHASSEURS ET LEURS STRUCTURES FOURNISSENT DES SERVICES ENVIRONNEMENTAUX POUR UN MONTANT ANNUEL DE :

460
MILLIONS
D'EUROS / AN

360
MILLIONS
D'EUROS

Aménagement des milieux et gestion des populations animales et végétales.

83
MILLIONS
D'EUROS

Contribution de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage au titre des services environnementaux (action de préservation des milieux, police de l'environnement).

17
MILLIONS
D'EUROS

Temps passé par les salariés des fédérations départementales des chasseurs et les investissements de ces dernières en matériels et en subventions pour les territoires de chasse.

400 000
EUROS
(moyenne des années 2010 à 2015)

Acquisition de foncier par les fédérations des chasseurs et leur Fondation pour la Protection des Habitats de la Faune Sauvage (association reconnue d'utilité publique), dans le but de préserver ces zones fragiles et ces réservoirs de biodiversité.

PLUS DE LA MOITIÉ DU TEMPS DES CHASSEURS EST CONSACRÉ À S'OCCUPER DE LA NATURE. CELA ÉQUIVAUT À 30 000 ETP* SOIT L'EFFECTIF ACTUEL DU MINISTÈRE EN CHARGE DE L'ENVIRONNEMENT.



* Équivalent Temps Plein

LES CHIFFRES PAR ÉCOSYSTÈME

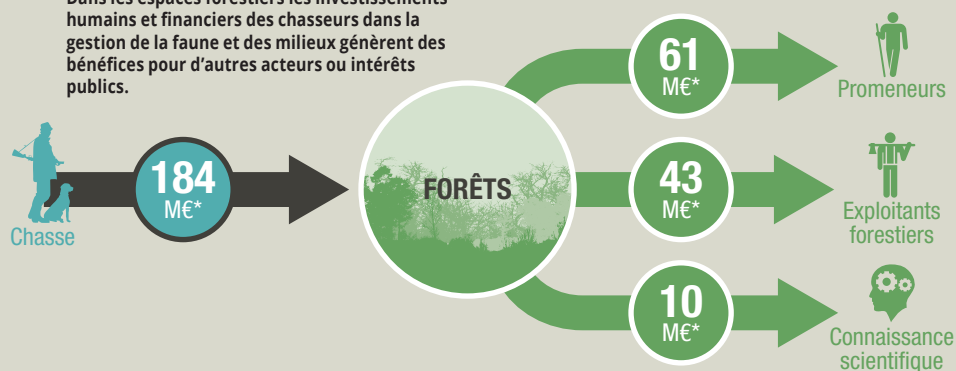
VALEUR DES DIFFÉRENTS FLUX DE SERVICES ÉCOSYSTÉMIQUES ENGENDRÉS PAR LA CHASSE

+ de 1,450
Milliard €
de plus-value

FORÊTS

L'existence de la chasse confère à la forêt une plus-value équivalente à 1,4 milliard d'euros, soit 92 €/ha. Cette plus-value correspond aux services écosystémiques liés à la chasse.

Dans les espaces forestiers les investissements humains et financiers des chasseurs dans la gestion de la faune et des milieux génèrent des bénéfices pour d'autres acteurs ou intérêts publics.



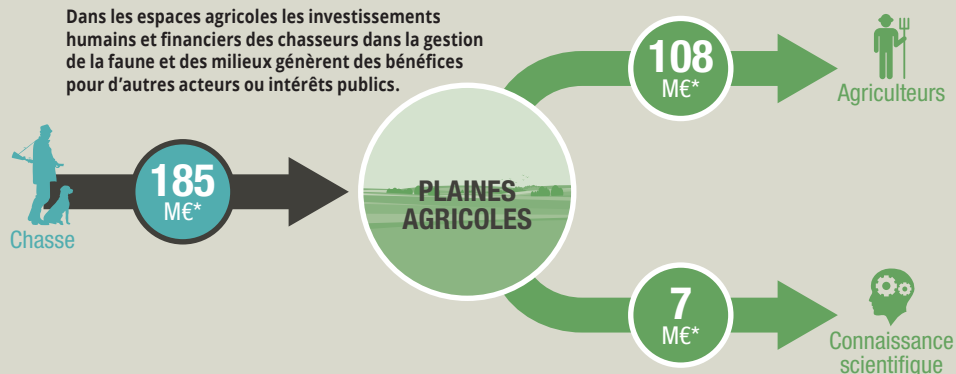
= 114 M€* de valeur ajoutée pour les autres usagers

+ de 960
Millions €
de plus-value

PLAINES AGRICOLES

Pour les plaines agricoles, la plus-value est équivalente à 960 millions d'euros, soit 28 €/ha.

Dans les espaces agricoles les investissements humains et financiers des chasseurs dans la gestion de la faune et des milieux génèrent des bénéfices pour d'autres acteurs ou intérêts publics.



= 115 M€* de valeur ajoutée pour les autres usagers

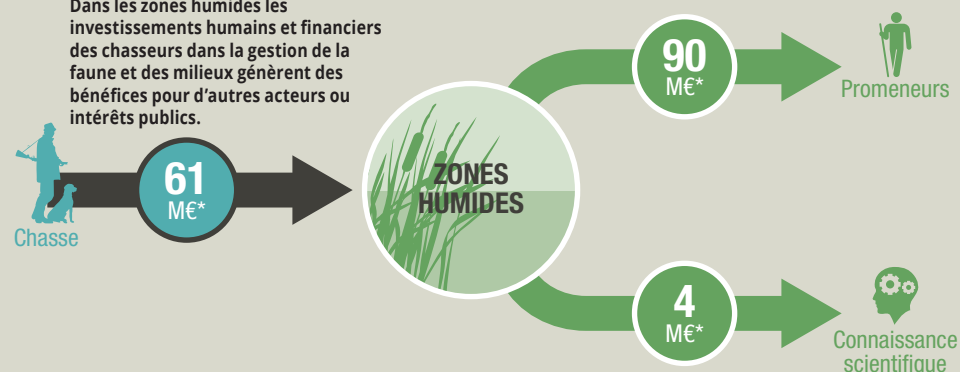
* Millions d'euros

+ de 220
Millions €
de plus-value

ZONES HUMIDES

Pour les zones humides, la plus-value est équivalente à 220 millions d'euros, soit 373 €/ha.

Dans les zones humides les investissements humains et financiers des chasseurs dans la gestion de la faune et des milieux génèrent des bénéfices pour d'autres acteurs ou intérêts publics.



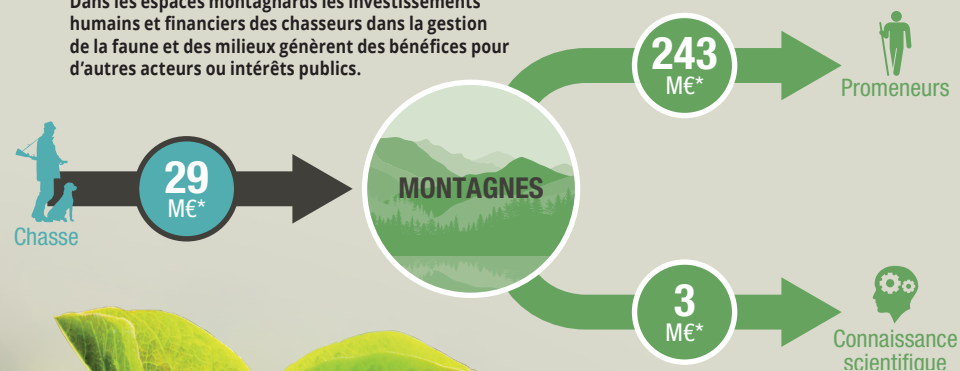
= 94 M€* de valeur ajoutée pour les autres usagers

+ de 272
Millions €
de plus-value

MONTAGNES

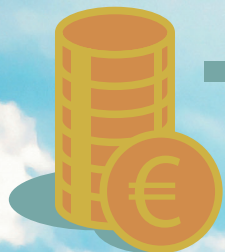
Pour les montagnes, la plus-value est équivalente à 272 millions d'euros, soit 222 €/ha.

Dans les espaces montagnards les investissements humains et financiers des chasseurs dans la gestion de la faune et des milieux génèrent des bénéfices pour d'autres acteurs ou intérêts publics.



= 246 M€* de valeur ajoutée pour les autres usagers

UN MONDE SANS CHASSE À QUEL PRIX ?



-2,9 MILLIARDS
D'EUROS

Les chasseurs confèrent à la nature
une valeur économique de 2,9 milliards
d'euros, soit 56 €/ha en moyenne.



- ABANDON DE LA VEILLE SANITAIRE • AUGMENTATION DES ZONNOSES • EXPLOSION DES DÉGÂTS AGRICOLES ET FORESTIERS • AUGMENTATION DES COLLISIONS ROUTIÈRES • FERMETURE DES MILIEUX • DÉVELOPPEMENT DES ÉPIDÉMIES • DISPARITION DES ZONES HUMIDES • DÉSTABILISATION DU TISSU SOCIOLOGIQUE ET ÉCONOMIQUE RURAL...



460 MILLIONS
D'EUROS /AN

SERAIENT À PAYER PAR
LES FRANÇAIS AU TITRE
DE LA BIODIVERSITÉ.

-2,4

MILLIONS D'EUROS
D'INVESTISSEMENT
POUR L'ÉDUCATION
À LA NATURE ET À
L'ANIMATION DES
TERRITOIRES RURAUX.



FÉDÉRATIONS DÉPARTEMENTALES DES CHASSEURS

| | | | |
|---------------------------|----------------|----------------------------|----------------|
| 01 Ain | 04 74 22 25 02 | 47 Lot-et-Garonne | 05 53 89 89 00 |
| 02 Aisne | 03 23 23 30 89 | 48 Lozère | 04 66 65 75 85 |
| 03 Allier | 04 70 34 10 00 | 49 Maine-et-Loire | 02 41 72 15 00 |
| 04 Alpe-de-Haute-Provence | 04 92 31 02 43 | 50 Manche | 02 33 72 63 63 |
| 05 Hautes-Alpes | 04 92 51 33 62 | 51 Marne | 03 26 65 17 85 |
| 06 Alpes-Maritimes | 04 93 83 82 39 | 52 Haute-Marne | 03 25 03 60 60 |
| 07 Ardèche | 04 75 87 88 20 | 53 Mayenne | 02 43 53 09 32 |
| 08 Ardennes | 03 24 59 85 20 | 54 Meurthe-et-Moselle | 03 83 81 67 98 |
| 09 Ariège | 05 61 65 04 02 | 55 Meuse | 03 29 79 03 31 |
| 10 Aube | 03 25 71 51 11 | 56 Morbihan | 02 97 62 11 20 |
| 11 Aude | 04 68 78 54 34 | 57 Moselle | 03 87 75 82 82 |
| 12 Aveyron | 05 65 73 57 20 | 58 Nièvre | 03 86 36 93 16 |
| 13 Bouches-du-Rhône | 04 42 92 16 75 | 59 Nord | 03 20 41 45 63 |
| 14 Calvados | 02 31 44 24 87 | 60 Oise | 03 44 19 40 40 |
| 15 Cantal | 04 71 48 62 66 | 61 Orne | 02 33 67 99 39 |
| 16 Charente | 05 45 61 50 71 | 62 Pas-de-Calais | 03 21 24 23 59 |
| 17 Charente-Maritime | 05 46 59 14 89 | 63 Puy-de-Dôme | 04 73 74 63 50 |
| 18 Cher | 02 48 50 05 29 | 64 Pyrénées-Atlantiques | 05 59 84 31 55 |
| 19 Corrèze | 05 55 29 95 75 | 65 Hautes-Pyrénées | 05 62 34 53 01 |
| 20A Corse du Sud | 04 95 23 16 91 | 66 Pyrénées-Orientales | 04 68 08 21 41 |
| 20B Haute-Corse | 04 95 32 25 99 | 67 Bas-Rhin | 03 88 79 12 77 |
| 21 Côte-d'Or | 03 80 53 00 75 | 68 Haut-Rhin | 03 89 65 90 40 |
| 22 Côtes-d'Armor | 02 96 74 74 29 | 69 Rhône | 04 78 47 13 33 |
| 23 Creuse | 05 55 52 17 31 | 70 Haute-Saône | 03 84 97 13 53 |
| 24 Dordogne | 05 53 35 85 00 | 71 Saône-et-Loire | 03 85 27 92 71 |
| 25 Doubs | 03 81 61 23 87 | 72 Sarthe | 02 43 82 21 46 |
| 26 Drôme | 04 75 81 51 20 | 73 Savoie | 04 79 60 72 00 |
| 27 Eure | 02 32 23 03 15 | 74 Haute-Savoie | 04 50 46 89 21 |
| 28 Eure-et-Loir | 02 37 24 04 00 | 75-78-91-92-93-94-95 FICIF | 01 55 60 18 70 |
| 29 Finistère | 02 98 95 85 35 | 76 Seine-Maritime | 02 35 60 35 97 |
| 30 Gard | 04 66 62 11 11 | 77 Seine-et-Marne | 01 64 14 40 20 |
| 31 Haute-Garonne | 05 62 71 59 39 | 79 Deux-Sèvres | 05 49 25 05 00 |
| 32 Gers | 05 62 60 28 30 | 80 Somme | 03 22 82 90 90 |
| 33 Gironde | 05 57 88 57 00 | 81 Tarn | 05 63 49 19 00 |
| 34 Hérault | 04 67 42 41 55 | 82 Tarn-et-Garonne | 05 63 03 46 51 |
| 35 Ille-et-Vilaine | 02 99 45 50 20 | 83 Var | 04 94 80 06 95 |
| 36 Indre | 02 54 22 15 98 | 84 Vaucluse | 04 90 89 89 97 |
| 37 Indre-et-Loire | 02 47 05 65 25 | 85 Vendée | 02 51 47 80 90 |
| 38 Isère | 04 76 62 97 78 | 86 Vienne | 05 49 61 06 08 |
| 39 Jura | 03 84 85 19 19 | 87 Haute-Vienne | 05 87 50 41 71 |
| 40 Landes | 05 58 90 18 69 | 88 Vosges | 03 29 31 10 74 |
| 41 Loir-et-Cher | 02 54 50 01 60 | 89 Yonne | 03 86 94 22 94 |
| 42 Loire | 04 77 36 41 74 | 90 Territoire-de-Belfort | 03 84 22 28 71 |
| 43 Haute-Loire | 04 71 09 10 91 | 971 Guadeloupe | 05 90 83 57 80 |
| 44 Loire-Atlantique | 02 40 89 59 25 | 972 Martinique | 05 96 71 48 56 |
| 45 Loiret | 02 38 69 76 20 | 974 Réunion | 02 62 90 90 26 |
| 46 Lot | 05 65 35 13 22 | 975 St-Pierre-et-Miquelon | 05 08 41 33 46 |

